



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

planning familial

Question écrite n° 130839

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les crédits alloués pour le financement des établissements d'information de conseil conjugal et familial. En effet, 500 000 euros manquent, alors que leur financement avait été prévus et votés dans la loi de finances 2012. La mission d'information et d'éducation à la sexualité de ces structures souffre déjà d'un important manque de moyens, et ne peut, par conséquent, se permettre de perdre 20 % du budget alloué par le Parlement. Il faut rappeler que depuis 1973, l'État considère que « l'information des populations sur les problèmes de la vie est une responsabilité nationale », et que le 2 novembre 2011, la circulaire n° 2011-216 de l'éducation nationale inscrit parmi ses sept objectifs, l'objectif n° 3 qui vise à « généraliser l'éducation à la sexualité, faciliter l'accès à la contraception et maintenir un bon niveau d'information sur le VIH/SIDA et les principales IST ». Il est aussi important de souligner que l'action des EICCF s'inscrit dans des enjeux qui sont fondamentaux pour notre société, tel que l'égalité entre les femmes et les hommes, ou le développement affectif et social des personnes. Aussi, elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour pallier les difficultés rencontrées par les associations chargées, depuis la loi Neuwirth, de mener à bien cette mission.

Données clés

Auteur : [Mme Conchita Lacuey](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130839

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2395

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)